# VI / Les migrants au cœur de la tourmente économique

David Khoudour-Castéras\*

La Grande Dépression des années 1930 avait entraîné une chute sans précédent des flux migratoires internationaux, mettant ainsi définitivement fin aux migrations de masse qui caractérisaient le monde d'avant la Première Guerre mondiale. La forte montée du chômage avait en effet provoqué de fortes vagues de xénophobie et conduit au durcissement des politiques antimmigrés. Aujourd'hui, la crise à laquelle font face l'ensemble des économies de la planète pourrait se traduire à son tour par une baisse drastique des mouvements migratoires. Dans un environnement déjà hostile à l'immigration, de nombreux pays touchés par la récession semblent en effet décidés à renforcer les contrôles aux frontières afin de « protéger » les travailleurs nationaux de la concurrence des travailleurs immigrés.

Les premiers sentiments anti-immigrants se sont rapidement manifestés dans de nombreux pays industrialisés, et les mesures migratoires restrictives se sont multipliées au cours des derniers mois: aides publiques aux entreprises conditionnées à de fortes restrictions en matière de recrutement des étrangers aux États-Unis, programmes de retours subventionnés en Espagne et au Japon, lois contre l'immigration clandestine en Italie, etc. Au-delà de ces mesures, les immigrés sont directement exposés aux effets de la crise, car ils sont les premiers touchés par les destructions

<sup>\*</sup> David Khoudour-Castéras est économiste au CEPII.

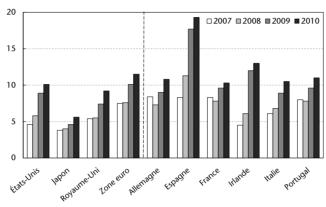
d'emplois et ne bénéficient pas toujours d'assurance-chômage. Ils connaissent des difficultés croissantes à envoyer de l'argent aux familles restées au pays. Les remises migratoires ont ainsi diminué dans de nombreuses nations en développement au cours de l'année 2008, et cette tendance se généralise en 2009. Le tarissement d'une source importante de devises vient renforcer la vulnérabilité des pays d'émigration, souvent exposés à la baisse de leurs exportations et de leurs revenus du tourisme ainsi qu'au recul des financements étrangers et de l'aide publique au développement. Dans une telle situation, les incitations à émigrer pourraient augmenter, et ce en dépit du manque d'opportunités d'emploi dans les pays industrialisés. L'illusion de l'eldorado économique ne s'efface pas en un seul instant et les nombreuses entraves à l'immigration ne suffisent pas à contrer une pression renforcée par les problèmes croissants dans le Sud.

#### Les immigrés face à la montée du chômage

La crise financière a déclenché une profonde récession dans les économies industrialisées. Le Fonds monétaire international prévoit ainsi un taux de chômage moyen dans ces économies de 8,1 % en 2009 et 9,2 % en 2010 [FMI, 2009]. Les deux pays européens les plus touchés par la crise économique sont l'Espagne et l'Irlande; leur taux de chômage devrait passer, respectivement, de 11,3 % à 19,3 % et de 6,1 % à 13 % (graphique 1). Or ces deux pays étaient devenus, au cours de la décennie précédant la crise, d'importants pôles d'immigration.

La période de forte croissance économique qui a caractérisé les anciens pays d'émigration que sont l'Espagne, l'Irlande et le Portugal a en effet donné lieu à une importante vague d'immigration depuis la fin des années 1990 (tableau I). Environ quatre millions d'immigrés sont entrés en Espagne entre 1997 et 2006, répondant à la forte demande de main-d'œuvre bon marché dans le secteur de la construction, moteur de la croissance espagnole. En Irlande, les effectifs de population étrangère ont plus que doublé durant la même période, en raison notamment d'une forte demande dans les services. Le Portugal a, pour sa part, vu le nombre de ses immigrés multiplié par dix entre les périodes 1997-2001 et 2002-2006. D'autres pays européens - la France, le Royaume-Uni, la Suède - ont aussi fait appel, bien que dans une moindre mesure, à de la main-

Graphique 1. Évolution du taux de chômage, 2007-2010



Note: Les taux de chômage sont exprimés en pourcentage de la population active. Les chiffres pour 2009 et 2010 sont des estimations.

Source: FMI, 2009.

d'œuvre étrangère durant cette période. Certains pays d'Europe de l'Est, aux premiers rangs desquels la Pologne et la République tchèque, sont devenus à la fois des pays d'émigration (à destination de l'Allemagne, l'Irlande et le Royaume-Uni) et d'immigration (en provenance d'autres pays d'Europe de l'Est, mais aussi d'Asie, notamment du Vietnam). Parmi les autres pays industrialisés, l'Australie, le Canada, les États-Unis, ainsi que le Japon, ont attiré un nombre important d'immigrés, même s'ils ont eu tendance à substituer des entrées temporaires aux migrations permanentes. Il est enfin à noter que la Corée du Sud a dû faire appel de manière croissante à la population étrangère pour compenser la pénurie de main-d'œuvre nationale.

Mais, face à la crise, les travailleurs étrangers sont les premiers concernés par la montée du chômage. En Espagne, le chômage qui était, en décembre 2008, de 14,6 % pour l'ensemble de la population active, touchait environ 20 % des travailleurs provenant des pays extracommunautaires. Un tel écart se retrouve dans la plupart des pays d'immigration récente, comme l'Irlande, la République tchèque, voire la Corée, selon la logique du « last in, first out ».

Tableau I. Entrées de personnes étrangères dans certains pays de l'OCDE, 1997-2006

(en milliers)

Pays	1997-2001	2002-2006	Taux de variation(a)		
Allemagne	3 2 2 9	3 0 0 0	<b>- 7</b>		
Espagne	917	3 0 0 4	228		
France	467	673	44		
Irlande	128	279	118		
Italie	883	1 0 9 6	24		
Pays-Bas	423	356	– 16		
Pologne	60	170	184		
Portugal	36	360	892		
République tchèque	40	277	587		
Royaume-Uni	1615	2303	43		
Suède	191	275	44		
Suisse	422	489	16		
UE <sup>(b)</sup>	8 2 6 4	13507	63		
Corée du Sud	358	1119	213		
Japon	1519	1 788	18		
Australie					
Entrées permanentes	542	744	37		
Entrées temporaires	984	1 3 5 8	38		
Canada					
Entrées permanentes	1058	1 200	13		
Entrées temporaires	1166	1 2 6 4	8		
États-Unis '					
Entrées permanentes	3996	5109	28		
Entrées temporaires	5728	6598	15		

Notes: les entrées de personnes étrangères correspondent à des flux annuels d'étrangers en possession d'un permis de résidence et/ou d'un permis de travail valides. Ces données ne tiennent pas compte de l'immigration irrégulière qui, par définition, est très difficile à estimer.

Les chiffres pour les pays européens incluent les flux intracommunautaires.

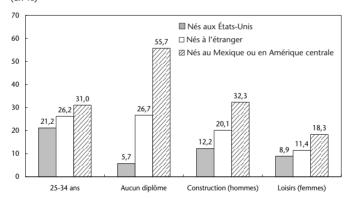
- (a) Taux de variation entre les deux périodes (en %).
- (b) Union européenne: 25 pays + Norvège et Suisse.

Source: calculs de l'auteur à partir des données OCDE, 2008.

Aux États-Unis, le taux de chômage des travailleurs nés à l'étranger est passé de 4,1 % à 9,7 % entre le troisième trimestre 2007 et le premier trimestre 2009, alors que celui de l'ensemble de la population passait de 4,8 % à 8,6 % [Camarota et Jensenius, 2009]. La crise du secteur de la construction (avec un taux de chômage passant de 9,4 % en décembre 2007 à 15,3 % en décembre 2008) a particulièrement affecté la population étrangère: près de 300 000 ouvriers de la construction latino-américains ont perdu leur emploi entre 2007 et 2008 [Martin, 2009]. D'autres activités employant une forte proportion d'immigrés - les services domestiques, la restauration, le tourisme - sont aussi particulièrement sensibles aux fluctuations de l'économie; avec la récession, les Américains ont de moins en moins les moyens de recourir aux employés de maison, d'aller au restaurant ou de partir en vacances.

Mais la concentration des immigrés dans ces secteurs sensibles n'explique pas entièrement leur plus grande vulnérabilité face à la montée du chômage. Les calculs faits par l'OCDE [2009] sur l'emploi aux États-Unis l'illustrent bien: si, dans chaque secteur, l'emploi immigré avait suivi la même évolution que l'emploi des nationaux, le recul de l'emploi immigré dans l'ensemble de l'économie aurait touché, entre novembre 2007 et novembre 2008, 423 000 personnes et non pas 941 000 comme observé. De fait, les travailleurs étrangers réunissent la plupart des caractéristiques des populations les plus vulnérables sur les marchés du travail. En particulier, ils sont généralement plus jeunes et moins qualifiés que la moyenne de la population locale (graphique 2).

Graphique 2. Caractéristiques de la population active aux États-Unis selon le lieu de naissance, 2008 (en %)



Notes: proportions (en %), au sein de la population active née aux États-Unis ou à l'étranger, des jeunes, des non-diplômés, des employés dans la construction et les loisirs.

Sources: Pamademetriou et Terrazas, [2009].

Il est à noter aussi que la hausse plus que proportionnelle du chômage des immigrés par rapport à l'ensemble de la population active est accentuée dans certains pays par la substitution de travailleurs nationaux à la main-d'œuvre étrangère employée auparavant. Ceci est particulièrement vrai dans l'agriculture espagnole où, en 2008, pour la première fois depuis de nombreuses années, il y a eu un afflux important de chômeurs nationaux pour les récoltes saisonnières (fraises, tomates, olives...), activités généralement dévolues aux étrangers. Ce retour à des activités autrefois délaissées s'est fait au détriment des immigrés, qui ont souvent eu du mal à trouver des opportunités d'emplois agricoles [ILO, 2009].

#### Une contraction des flux migratoires?

Si la crise économique actuelle a de fortes répercussions sur l'emploi des travailleurs étrangers, son impact sur les flux migratoires n'est pas aussi évident. On pourrait s'attendre à ce qu'une partie des immigrés qui perdent leur emploi retourne dans leur pays d'origine et que les candidats à l'immigration soient découragés par la détérioration des marchés du travail. Selon Hatton et Williamson [2009], en période de récession, une destruction de cent emplois se traduit par dix immigrés de moins dans l'économie, en raison soit d'une baisse des arrivées, soit d'une augmentation des retours. Cette « règle » provient d'observations historiques dans des pays comme l'Australie et le Canada lors de la Grande Dépression des années 1930 ou aux États-Unis lors de la dépression des années 1890. La question est désormais de savoir si cette règle historique s'applique aujourd'hui. Les quelques chiffres dont on peut disposer ne permettent pas encore d'en juger, mais ils fournissent de premières indications.

Alors que, depuis le début des années 2000, le flux d'immigrés n'a cessé d'augmenter aux États-Unis, les statistiques montrent un léger repli du stock de population étrangère en 2008: 37,1 millions d'immigrés en janvier 2009 contre 37,4 millions en janvier 2008. Représentatifs de l'état de santé de l'économie, les visas de travail temporaire (H-1B) ont baissé de 16 % entre 2007 (154000) et 2008 (129000) [OCDE, 2009]. L'émigration du Mexique vers les États-Unis a chuté de 13 % entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre 2008 [Barta et Millman, 2009]. De même, le nombre de migrants clandestins appréhendés à la frontière mexicaine est en nette décrue depuis 2006, ce qui semble confirmer le moindre attrait du marché du travail américain pour les étrangers [Passel et Cohn, 2009]. Les retours vers les pays d'origine, en particulier vers le Mexique, ont eux aussi été prononcés ces derniers mois et semblent même dépasser les départs: au cours du premier trimestre 2009, 139 000 émigrés mexicains sont retournés chez eux, alors que le nombre - officiel de départs a été de 137000 [Barta et Millman, 2009].

Les États-Unis – et par extension le Mexique – ne sont pas les seuls concernés par ce phénomène de retours. Plusieurs pays asiatiques assistent ainsi au retour de nombre de leurs citoyens qui étaient partis chercher de meilleures opportunités à l'étranger et surtout dans les pays du Golfe. Entre octobre 2008 et mai 2009, ce sont plus de 7500 Vietnamiens qui sont revenus chez eux, tandis que 60000 travailleurs indonésiens sont attendus dans leur pays en 2009 [Barta et Millman, 2009]. De nombreux Européens de l'Est, notamment Polonais, ont eux aussi décidé de repartir dans leur pays d'origine après le déclenchement de la crise au Royaume-Uni et en Irlande [OCDE, 2009].

Néanmoins, la crise est devenue mondiale et les économies émergentes, contrairement à l'hypothèse du découplage international des cycles économiques, ne sont plus épargnées. Les conditions économiques ne sont donc pas favorables à un retour massif des expatriés. Et, comme la situation politique à l'origine de nombreux départs n'a pas eu tendance à s'améliorer au cours des dernières années, notamment dans les pays africains, il existe peu d'incitations au retour. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les immigrés ont très souvent refait leur vie dans leur pays d'accueil et qu'ils n'ont pas de raison de repartir, en dépit de la situation économique. Tous ceux qui se trouvent en situation régulière bénéficient des allocations-chômage pour lesquelles ils ont cotisé; il est préférable pour eux d'attendre de retrouver un emploi plutôt que de devoir recommencer de zéro dans leur pays d'origine. Pour les immigrés récents à la fois plus vulnérables au chômage et moins bien indemnisés, ou pour les clandestins qui ne bénéficient d'aucune allocation-chômage, le coût d'opportunité du retour est élevé. Non seulement en raison des conditions de vie dans leur pays d'origine, mais aussi et surtout parce qu'il serait très difficile pour eux de refaire, plus tard, le chemin inverse.

Il est d'ailleurs important de souligner que le renforcement des contrôles aux frontières dans la plupart des pays industrialisés au cours des dernières années a eu tendance à restreindre non pas tant les entrées que les retours des clandestins. Les politiques migratoires restrictives ne découragent pas en effet les migrants potentiels de chercher à l'étranger des conditions de vie meilleures. Elles contribuent en revanche à augmenter le coût de la migration, notamment à travers le recours à des passeurs, et de ce fait réduisent les possibilités de retour, les immigrés clandestins ne souhaitant pas s'exposer une nouvelle fois aux risques qu'implique le passage des frontières.

Le nombre relativement limité des retours s'explique aussi par le fait que les immigrés tendent à mieux répondre que la population locale aux changements imposés par la situation économique, notamment en termes de mobilité sectorielle ou géographique. Ils sont en effet plus volontiers disposés, surtout lorsqu'ils sont arrivés depuis peu de temps, à se déplacer vers les nouveaux bassins d'emploi. Par ailleurs, même si la crise est généralisée, certains secteurs, au premier rang desquels la santé, continuent à avoir besoin de main-d'œuvre et à attirer des travailleurs étrangers [ILO, 2009]. Enfin, concernant les travailleurs hautement qualifiés, la concurrence est toujours forte pour les attirer, d'autant plus que les investissements dans la recherche apparaissent nécessaires pour développer les activités qui alimenteront la croissance des prochaines années.

## Des politiques migratoires toujours plus restrictives

La population immigrée représente non seulement un apport en termes d'offre de travail, mais fournit aussi une composante significative de la demande de biens et services. À cet égard, le ralentissement prévisible de l'immigration pourrait doublement freiner la croissance économique. Artus [2009] chiffre l'impact que l'arrêt de l'immigration consécutif à la crise pourrait entraîner sur la croissance *via* ses effets à la fois sur l'offre et la demande. La perte de croissance potentielle entraînée par l'arrêt de l'immigration est ainsi estimée à 0,1 % par an en France, 0,3 % en Allemagne, 0,5 % aux États-Unis, 0,8 % en Australie et au Royaume-Uni, et surtout 1,2 % en Espagne et 2,2 % en Irlande. Or, à la contraction « naturelle » de l'immigration due à la crise, risquent de s'ajouter des mesures discriminatoires à l'encontre des candidats à l'immigration, qui pourraient accentuer cette réduction du potentiel de croissance.

De fait, comme durant la Grande Dépression des années 1930 ou la crise de 1973, la période de récession actuelle a entraîné une montée des sentiments anti-immigrés, donnant même lieu à des manifestations à l'encontre des travailleurs étrangers, en particu-

lier au Royaume-Uni où l'on a vu apparaître le slogan: « British jobs for British workers ». Ce type de réactions pourrait favoriser l'application de mesures restrictives à l'encontre des immigrés. En France, les objectifs en termes d'expulsions d'étrangers en situation irrégulière sont passés de 26 000 en 2008 (29 796 en réalité) à 27000 en 2009. L'Italie, pour sa part, a adopté en mai 2009 la loi sur « la sécurité intérieure et l'immigration », dont l'objectif est de renforcer drastiquement la lutte contre l'immigration clandestine. La loi prévoit des amendes (entre 5000 et 10000 euros) pour les immigrés en situation irrégulière et accroît de deux à six mois la durée de rétention dans les centres d'accueil. L'hébergement d'un immigré clandestin peut entraîner des peines allant jusqu'à trois ans de prison. En parallèle, l'Italie a commencé à refouler vers la Libye des clandestins interceptés en mer ou échoués sur les côtes italiennes. Aux États-Unis, le nombre d'expulsés mexicains est passé de 514609 en 2007 à 559453 en 2008 [Flores Sánchez et Martín Rivero, 2009], soit une augmentation de 8,7 %. Il est par ailleurs question d'étendre à l'ensemble du territoire le programme E-Verify, qui permet aux employeurs de contrôler le statut des travailleurs étrangers [Borjas, 2009].

Les politiques restrictives ne se limitent pas aux étrangers en situation irrégulière. En février 2009, le Sénat américain a adopté - et le président Obama a ratifié - une loi (Employ American Workers Act) qui limite la possibilité pour les entreprises bénéficiant d'aides publiques, notamment les institutions financières soutenues par la Réserve fédérale, de recruter des travailleurs étrangers qualifiés dans le cadre de visas de travail temporaires [Friedman, 2009]. L'Espagne, pour sa part, a mis en place, en novembre 2008, un plan de retour volontaire pour les étrangers extracommunautaires en situation régulière. Ceux qui ont perdu leur emploi peuvent recevoir l'équivalent d'un an d'allocations-chômage, soit en moyenne 9000 euros par personne, à la condition qu'ils retournent dans leur pays d'origine pour une période minimale de trois ans. Les candidats au retour touchent 40 % de la somme en Espagne et les 60 % restants dans leur pays d'origine. Mais alors que début juin 2009 près de 140 000 immigrés réguliers sans emploi étaient admissibles, seulement 6100 d'entre eux avaient accepté les conditions du retour volontaire. La situation économique dans la plupart des pays d'émigration ainsi que la règle des trois ans expliquent le peu d'intérêt des immigrés pour ce plan. Mais surtout, de nombreux immigrés se trouvent en situation irrégulière et ne peuvent donc pas bénéficier des avantages proposés.

Dans la même perspective, le gouvernement japonais a lancé, début avril 2009, un programme d'aide au retour destiné aux immigrés brésiliens et péruviens, attirés depuis une vingtaine d'années par la politique d'immigration favorable aux *Nikkeijin*, les descendants d'anciens émigrés japonais. La crise des secteurs automobile et électronique a particulièrement frappé une main-d'œuvre à la fois peu qualifiée et mal insérée, en dépit de ses origines, dans la société japonaise. Le ministère du Travail s'engage donc à verser à chaque adulte qui repart dans son pays d'origine une prime de 300 000 yens (environ 2 300 euros), plus 200 000 yens par personne à charge. Ceux qui acceptent cette prime ne pourront plus jamais travailler au Japon, condition qui risque, comme en Espagne, de limiter sérieusement le nombre des candidats au retour.

La crise actuelle pose de manière aiguë la question de la précarité des immigrés, particulièrement des clandestins et de ceux qui, suite à un licenciement, sont susceptibles de perdre leur titre de séjour et de se retrouver dans l'illégalité. C'est notamment le cas des détenteurs de visas temporaires, dont le titre de séjour est conditionné à l'exercice d'un emploi dans le pays d'accueil [OCDE, 2009]. Or, comme expliqué précédemment, les sommes investies pour venir travailler en Europe ou aux États-Unis sont souvent bien trop élevées pour que les immigrés prennent la décision de repartir en période de crise. Beaucoup se voient donc obligés de survivre dans des conditions difficiles. Cette maind'œuvre bon marché entre en concurrence avec les travailleurs locaux les moins qualifiés, ce qui entraîne des risques de pression à la baisse des salaires, mais aussi des conditions de travail. Il pourrait s'ensuivre un cercle vicieux de discrimination à l'encontre des étrangers, considérés comme exerçant une « concurrence déloyale », et de renforcement de leur précarité.

## Les implications pour les pays d'origine

La crise économique s'est rapidement propagée dans les pays en développement à la fois par le canal commercial, via une diminution des exportations, et financier, du fait d'une réduction marquée des financements extérieurs. Dans un tel contexte, l'argent envoyé par les immigrés constitue un apport déterminant, surtout dans les pays fortement dépendants de cette manne financière. Or la situation que doivent affronter aujourd'hui de nombreux immigrés dans leur pays d'accueil laisse présager un fort ralentissement des remises. Les remises collectives, c'est-à-dire l'argent transféré par les associations de migrants, sont, elles aussi, menacées par la crise puisque la hausse du chômage des immigrés signifie moins de possibilités de contribuer aux projets sociaux ou éducatifs dont ces associations sont parties prenantes. Leur action est en outre ébranlée par le renforcement de la lutte contre les immigrés clandestins, qui contribuent, malgré leur statut, au financement de ces réseaux d'entraide transnationaux.

Selon des prévisions de la Banque mondiale [Ratha et alii, 2009], les remises dans l'ensemble des pays en développement devraient baisser en 2009 de 7,3 %, puis repartir à la hausse en 2010 (+ 2,9 %) et s'accélérer en 2011. Un scénario plus pessimiste, tenant compte de retours massifs vers les pays d'origine, envisage une chute des remises de 10,1 % en 2009 et de 0,3 % en 2010, la reprise n'ayant lieu qu'en 2011. Toutefois, comme le montre le tableau II, la diminution des remises en 2009 devrait être moins prononcée que celle des investissements directs étrangers projetée par le FMI (- 32 % dans l'ensemble des pays en développement). En Europe de l'Est et en Asie centrale où le recul des remises devrait être particulièrement prononcé (entre - 15 % et – 17 %), cette diminution restera limitée en comparaison de celle qui touche l'investissement étranger (- 53 % en Europe centrale et orientale; - 61 % dans la CEI). Les immigrés qui se sentent investis d'une responsabilité à l'égard de leurs familles ou de leurs communautés choisissent de se sacrifier et de continuer à envoyer de l'argent en dépit des difficultés économiques. Il en résulte un comportement des remises sensiblement moins erratique que celui des flux financiers [Esteves et Khoudour-Castéras, 2010].

Malgré tout, la diminution des fonds envoyés par les émigrés pourrait contribuer à la dégradation de la situation sur les marchés du travail des pays d'émigration. En effet, l'émigration d'une partie de la force de travail ne fait pas que réduire directement l'offre de travail; elle peut aussi inciter ceux qui reçoivent les remises à se retirer du marché du travail [Chami et alii, 2005]. Dans le contexte actuel de crise économique, certaines familles d'émigrés, qui voient leur rente diminuer sensiblement, pourraient se trouver dans l'obligation de rechercher des emplois, participant ainsi à l'accroissement de la demande de travail et, à court terme, du chômage.

Tableau II. Variation annuelle des remises et des investissements directs étrangers, 2008-2010

(en %

	Remises					Investissements directs étrangers					
	2008	2009		2010		2008	2009	2010			
		(a)	(b)	(a)	(b)						
Afrique						1	- 15	15			
Afrique subsaharienne	7	- 8	- 12	4	1						
Afrique du Nord et MOrient	9	-6	– 12 – 10	3	0						
Amérique latine	2	- 7	- 9	1	- 2	- 2	- 30	5			
Asie						61	- 27	- 14			
Asie de l'Est et Pacifique	20	- 6	- 9	3	- 1						
Asie du Sud	33	- 6 - 4	- 6	4	1						
Europe et Asie centrale	12	- 15	- 17	3	1						
Europe centrale et orientale CEI						- 11 67	- 53 - 61	8 32			
Pays en développement	15	- 7	- 10	3	0	28	- 32	- 3			

Notes: – variations des remises (flux bruts) selon les projections de Ratha et alii : (a) scénario central; (b) scénario plus pessimiste ;

Sources: FMI, 2009; Ratha et alii [2009].

Alors que la situation économique de nombreux pays en développement se détériore, la récession et la montée généralisée du chômage dans les pays d'immigration ne permettent plus aux migrations internationales de jouer leur rôle de soupape de sécurité. Le manque d'opportunités dans les pays riches, y compris chez les pays exportateurs de pétrole, signifie à la fois une diminution des départs et une hausse des retours, qu'ils soient « volontaires » ou forcés. Or aucun pays n'est vraiment préparé à recevoir cet excédent de population active. Si l'éclatement de la bulle Internet du début des années 2000 avait permis à certains pays, au premier rang desquels l'Inde, d'accueillir de nombreux ingénieurs et informaticiens de retour de la Silicon Valley pour développer leurs propres industries innovantes, la situation actuelle est bien différente, notamment parce que la population la plus touchée par la crise est peu qualifiée. Il existe donc un risque élevé de saturation des marchés du travail qui pourrait rapidement se traduire par un accroissement de l'informalité et de l'insécurité.

<sup>-</sup> variations des IDE (flux nets) selon les projections du FMI.

#### Repenser le rôle des immigrés

Alors que les obstacles à l'immigration se sont multipliés au cours des dernières décennies, les flux migratoires internationaux n'ont vraiment commencé à ralentir qu'avec le déclenchement de la crise. De fait, la fermeture des frontières en période de croissance ne met qu'un frein tout relatif aux entrées de travailleurs étrangers, attirés quoi qu'il en soit par les opportunités économiques qu'ils savent exister. En revanche, quand la situation se dégrade, ces politiques restrictives tendent à devenir surdimensionnées, les candidats à la migration n'ayant pas vocation à se déplacer vers les régions en récession. Le renforcement des contrôles aux frontières contribue, par ailleurs, à accroître le nombre de travailleurs clandestins, peu enclins à retourner chez eux une fois les obstacles franchis.

En ce sens, les difficultés auxquelles font face de nombreux immigrés confrontés aux rigueurs de la crise économique actuelle et les répercussions que cela a pour les pays d'origine posent la question du rôle des travailleurs étrangers dans les sociétés des pays d'accueil. L'accent est aujourd'hui mis sur les flux temporaires, qui permettent de faire face aux problèmes de pénurie sur le marché du travail, sans avoir à se préoccuper de l'intégration des immigrés dans la société. Or ce modèle ne répond que rarement aux aspirations réelles des migrants. Il présente en outre de nombreux coûts en termes de capital humain [OCDE, 2008]. Dans ces conditions, ne serait-il pas préférable de mettre en avant le rôle positif des immigrés dans les sociétés d'accueil et de développer des politiques visant à un meilleur respect de leurs droits, plutôt que d'en faire les boucs émissaires de la crise? Un tel changement d'orientation semble fondamental, car la reprise impliquera, à un moment ou à un autre, le recours à de la main-d'œuvre étrangère. Or l'érection de trop nombreuses barrières en période de crise risque d'entraver les effets positifs liés aux flux migratoires et d'enrayer ainsi la relance de l'économie mondiale.

### Repères bibliographiques

- ARTUS P. [2009], « Que se passe-t-il si la crise arrête les flux d'immigration? », Natixis Flash Économie, n° 218, 6 mai.
- BARTA P. et MILLMAN J. [2009], « The great u-turn: global migration flows reverse for the first time since the depression as work in the rich countries dries up », Wall Street Journal, 6 juin.
- Borjas G. [2009], « A chance to end the border battle », New York Post, 17 janvier.
- Chami R., Fullenkamp C. et Jahlah S. [2005], « Are immigrant remittance flows a source of capital for development? », *IMF Staff Papers*, vol. 52, n° 1, pp. 55-81.
- FLORES SÁNCHEZ L. et MARTÍN RIVERO L. [2009], « Remesas en tiempos de crisis », *Investigación Económica*, IXE, juin.
- FMI [2009], World Economic Outlook: Crisis and Recovery, Washington DC, avril.
- FRIEDMAN T. [2009], « The open-door bailout », New York Times, 11 février.
- ESTEVES R. et KHOUDOUR-CASTÉRAS D. [2010], « A fantastic rain of gold: European migrants' remittances and balance of payment adjustment during the gold standard period », *Journal of Economic History* (à paraître).
- HATTON T. et WILLIAMSON J. [2009], « Global economic slumps and migration », Vox, 29 avril.
- ILO [2009], « The impact of the financial crisis on migrant workers », 17th OSCE Economic and Environmental Forum, Tirana, 16-17 mars.
- MARTIN P. [2009], « The recession and migration: alternative scenarios », Working Paper, n° 13, International Migration Institute, University of Oxford.
- OCDE [2008], Perspectives des migrations internationales. SOPEMI 2008, Organisation de coopération et développement économiques, Paris.
- OCDE [2009], Perspectives des migrations internationales. SOPEMI 2009, Organisation de coopération et développement économiques, Paris.
- PAPADEMETRIOU D. et TERRAZAS A. [2009], Immigrants and the Current Economic Crisis:

  Research Evidence, Policy Challenges, and Implications, Migration Policy Institute,
  Washington DC.
- PASSEL J. et COHN D'V. [2009], A Portrait of Unauthorized Immigrants in the United States, Pew Hispanic Center, Washington DC.
- RATHA D., Mohapatra S. et Silwal A. [2009], « Outlook for remittance flows 2009-2011: remittances expected to fall by 7 to 10 percent in 2009 », Migration and Development Brief, n° 10, Banque mondiale.